



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE LA CONVOCATION : 29 mars 2024

Le jeudi 4 avril 2024, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Léonard de Vinci, salle René Char, rue Auguste Renoir en séance publique, à 19h00 sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël CARPENTIER, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35

PRESENTS : 29

VOTANTS : 33

**Étaient présents :**

Jean-Noël CARPENTIER, Jacqueline HUCHIN, Adelaïde HAMITI, Miloud GOUAL, Monique LAMOUREUX, Casimir PIERROT, Dalila KHORBI, Mohamed BOUROUIS, Annie TOUSSAINT, Hafid IABASSEN, Tina RAMAH, Christine DENIS, Stéphane LARTIGUE, Isabelle MOSER, Jimmy JOUHANET, Nassira BENOUARI, Marie-Claire LETY, Cyril JOLY, Landry PERQUIS, Bastien REDDING, Thibault PETIT, Manuela MELO, Atika LHOUM, Mustafa HECIMOVIC, Régis PEDANOU, Ruffin KAPELA, Brigitte CERVETTI, Sébastien CÉLERIN, Toufik LAADJAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Jean-Claude BENHAÏM donne procuration à Jean-Noël CARPENTIER, Diénabou KOUYATE donne procuration à Isabelle MOSER, Housman BATHILY donne procuration à Stéphane LARTIGUE, Uriell MARQUEZ donne procuration à Cyril JOLY

**Absents :**

Jeanne DOCTEUR, Laurent LE LEUXHE

**Secrétaire :**

Brigitte CERVETTI

\*\*\*\*

**Objet : Bilan des acquisitions et de cessions foncières de l'année 2023**

L'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales précise que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la Commune.

Il est rapporté qu'au cours de l'année 2023, la Commune a acquis plusieurs biens vacants sans maître au Bois Launay, à la Plaine des Copistes, s'inscrivant ainsi dans les orientations municipales visant à la mise en valeur des espaces verts et boisés, et rue de Cormeilles.

La volonté de la Municipalité de lutter contre la désertification médicale à acheter les locaux du cabinet médical des Sources.

Enfin, dans le cadre du projet de centre-ville, plusieurs acquisitions de fonds et de terrains ont été réalisées par la ville (ayant fait l'objet de délibérations du Conseil Municipal) ou par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France qui agit pour le compte de la Ville dans le cadre de conventions.

Il n'y a pas eu de cessions foncières cette année.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le tableau récapitulatif des opérations d'acquisitions effectuées et régularisées au titre de l'exercice budgétaire 2023.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2241-1,

Entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré,

CONSTATE qu'aucune cession foncière ou immobilière relative à un bien communal n'est intervenue au cours de l'exercice budgétaire 2023,

CONSTATE que les acquisitions foncières réalisées s'inscrivent dans les orientations municipales relatives à la mise en valeur des espaces naturels et boisés, à la lutte contre la désertification médicale, et au projet de centre-ville (et notamment la préservation d'un commerce de proximité et de qualité),

APPROUVE le bilan des acquisitions au titre de l'année 2023 établi comme suit :

ADRESSE	REF. CADASTRALE	SURFACE (m <sup>2</sup> )	DETAIL	PROPRIETAIRE	ACQUEREUR	PRIX	DATE ACQUISITION
3 rue du Plessis-Bouchard	AT96	250 m <sup>2</sup>	Cabinet médical	SCI de Montigny	Ville	650 000 €	02/06/2023
5 rue de Corneilles	AC54/55	215 m <sup>2</sup>	Rue de Corneilles	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Lieu-dit des Longues Rayes	AN11	1988 m <sup>2</sup>	Plaine des Copistes	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
50/62 rue Lucien Boxstael	AN20	272 m <sup>2</sup>	Plaine des Copistes	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Rue Lucien Boxstael	AN320	421 m <sup>2</sup>	Plaine des Copistes	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Boulevard Victor Bordier	AM178	141 M <sup>2</sup>	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Boulevard Victor Bordier	AM180	280 m <sup>2</sup>	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Boulevard Victor Bordier	AM181	112 m <sup>2</sup>	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM183-185	719 m <sup>2</sup>	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM187-193	2190 m <sup>2</sup>	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM198-200	1002 m <sup>2</sup>	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM203-208	1313 m <sup>2</sup>	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023

ADRESSE	REF. CADASTRALE	SURFACE (m²)	DETAIL	PROPRIETAIRE	ACQUEREUR	PRIX	DATE ACQUISITION
Chemin de Paris	AM210-218	2114 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM220	115 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM224-229	2054 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Boulevard Victor Bordier	AM233	288 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Boulevard Victor Bordier	AM234	470 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM265	186 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM274	279 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM280	686 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Chemin de Paris	AM281	294 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
Boulevard Victor Bordier	AM432	70 m²	Bois Launay	Bien vacant sans maitres	Ville	0 €	22/06/2023
149 boulevard Victor Bordier	AL-011	197 m²	Boulangerie "Au pain de Baptiste"	SARL AUREGO	Ville	34 000 €	22/06/2023
62 rue Marceau Colin	AK007	341 m²	secteur convention EPFIF - Marceau Colin	DENIAU Béatrice et AUGUSTIN Alain	EPFIF pour le compte de la ville	252 500 €	08/11/2023
56 rue Marceau Colin	AK010	795 m²	secteur convention EPFIF - Marceau Colin	MONTEIRO MARQUES REINAS Antonio et DE FIGUEIREDO DIAS Ana Maria	EPFIF pour le compte de la ville	355 000 €	08/11/2023
30 rue Marceau Colin	AK494/495	3524/267 m²	secteur convention EPFIF - Marceau Colin	MORIZE Christian et Catherine, KRAWCZYNSKI Wanda, DUCOUT Evelyne, DUMAS Alexis et Julie	EPFIF pour le compte de la ville	725 000 €	21/12/2023

Le Conseil ADOPTE, à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé à l'encontre de la présente délibération pendant un délai de deux mois à partir de la date la plus tardive parmi :

- la date de réception en sous-préfecture d'Argenteuil
- la date de sa publication sur le site internet de la Commune
- ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé auprès de Monsieur le maire, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui commencera à courir à nouveau soit à compter de la notification de la réponse de Monsieur le maire, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse dans ce délai.

Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée

Jacqueline HUCHIN



Mis en ligne sur le site internet de la ville le : 11/01/2024